



Action 05/006

Tous mobilisés !

La DG vient de dévoiler son plan de réorganisation de l'aéro-maritime. Sanglant est le terme qui s'impose. Les implantations et les effectifs vont pâtir de cette restructuration. Nous avons devant les yeux un projet à la fois, injuste, incohérent, et inefficace qui aurait des conséquences lourdes, non seulement pour ce secteur mais pour la douane dans son entier.

Le glaive sans la balance !

Injuste de sanctionner nombre de vedettes qui ont fait leurs preuves dans la lutte contre la fraude. Injuste d'autant plus que les préfets maritimes disent depuis longtemps pouvoir s'appuyer sur la douane en cas de besoin.

Injuste de reprocher aux équipages un nombre insuffisant de jours à la mer quand on connaît les délais de prise de décision nécessaires à la DG pour autoriser la réparation d'un moyen.

Injuste de ne pas tenir parole quand on est sous directeur à la DG et qu'on a annoncé une réorganisation à effectif constant. Nous rappelons ici les paroles entendues en réponse à nos questions.

En octobre : « la réforme se fera à effectifs constants ou presque ». Le 2 février, après rappel par la CFDT de la promesse initiale : « Pas question de rendre un emploi au ministère. Nous les transformerons en emplois SURV terrestre ».

*« Une réforme à effectifs constants ou presque »
« Nous transformerons les emplois maritimes
en emplois surveillance terrestre »
Le Sous directeur à la direction A
à trois mois d'intervalle !*

Aussi bons que le prince...

Incohérent de ne laisser aucune implantation en dessous de ROYAN. Incohérent de placer un patrouilleur à l'extrémité Est de son secteur. Incohérent de supprimer des BSN pourvoyeuses de contentieux et de renseignements.

Incohérent de supprimer une unité radar gage d'indépendance vis à vis d'autres administrations et qui permet la surveillance côtière en des lieux dépourvus de sémaphores.

Incohérent, pour un pays aussi bien pourvu en kilomètres de littoral de ne pas conserver un dispositif à la hauteur.

Incohérent de tenir des langages différents selon les thèmes des groupes de travail. Incohérent le discours volontariste sur l'amélioration de la lutte contre la fraude et la suppression contiguë des unités côtières, des unités de recherche axées sur le renseignement maritime, et de 50 % des bâtiments de la marine douanière !

Incohérent de dire que la réorganisation permettrait d'augmenter la présence douanière en mer, alors qu'on supprime des unités, sans reverser les personnels sur les unités voisines ce qui permettrait, au moins, à ces dernières d'effectuer plus de missions.

Incohérent d'abandonner le maillage actuel pour un dispositif fragilisant l'avenir de l'aéro-maritime douanier, tant il apparaît à l'évidence inefficace. Inefficacité mortifère lorsqu'on la met en perspective avec l'arrivée de la LOLF.

Incohérent, enfin, même sur un plan purement budgétaire, de supprimer une BGC de MONACO dont une partie des frais est prise en charge par la principauté. A défaut d'être plus royaliste que le roi, soyez aussi bon que le prince, messieurs de la DG !

Présence moindre...

A l'injustice et l'incohérence va s'ajouter l'inefficacité. Une partie des arguments développés plus haut sont éclairants sur ce point.

Quand on constate qu'un dispositif réussira, rare exploit, à cumuler autant de défauts. A savoir :

- Supprimer sans discernement la moitié des unités ;
- Fragiliser le maillage ;
- Entraîner une présence moindre en mer ;
- Faire chuter le contentieux ;
- Tarir les sources de renseignement, alors qu'on renforce le service chargé de le traiter (la DRD) ;
- Implanter aux mauvais endroits des vedettes trop lentes et au détriment des conditions de travail des personnels qui y seront affectés ;
- Ne pas tenir compte du coût actuellement restreint d'une des unités qu'on veut supprimer.

Volonté politique ou irresponsabilité ?

Quand un projet est injuste, incohérent et source d'inefficacité, on a le devoir de changer son fusil d'épaule ! A moins que le but soit justement d'aigrir les personnels, de les mettre en situation de ne pas exercer leurs missions, pour en définitive tirer la conclusion qu'étant inefficaces, nous devons à la fois jeter l'ancre et l'éponge ...et tirer une fois pour toute un trait sur notre présence dans ce secteur.

C'est pourquoi à la CFDT nous engageons les personnels de toutes les façades à rejoindre plus fortement dans l'action les unités de l'Atlantique. Nous avons vu que c'est l'ensemble de la surveillance qui est menacé d'inefficacité devant les réformes en cours.

Nous appelons donc tous les personnels à entrer, dans la lutte. Le 9 février jour du CTPC, la DG s'est donnée les moyens et le temps pour parler de l'aéro-maritime en renvoyant, le débat sur la filière renseignement.

Le 9 février à l'appel de toutes les organisations syndicales (sauf le SNCD), l'ensemble des douaniers doit se sentir concerné et participer au mouvement engagé par les marins !

Paris, le 3 février 2005